



## Fermeture estivale, pas assez de cp complément France travail

-----  
Par Nightlite

Bonjour,

Je suis toujours inscrite à France travail mais également embauché à temps plein dans une entreprise en cdd. Cette entreprise ferme 15 jours au mois d août et je n ai pas assez de congés payés, je vais donc être en congés sans solde.

Je trouve des infos sur le net mais seulement pour les personnes n étant plus inscrite.

Dans mon cas, comment cela va t il se passer ? Est ce que je recevrai un complément de pôle emploi lors de mon actualisation (avec régularisation du montant à l envoi de ma fiche de paie) ? Ou je n aurais droit à rien du tout ?

Je vous remercie par avance pour aide